VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 25 AVRIL 1923 — No. 22

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne .... 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.



LE M[...]NITOBA
EST [...] ET IMPRIMÉ
TOU[...]S MERCREDIS

Tout[...] [...]munications concernant le jou[...] [...] l'imprimerie devront être adres[...]

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE — MANITOBA
Téléphone : 1235

SECURITE

Jamais plus qu'aujourd'hui l'accusation d'impérialisme n'a retenti aux oreilles des Français. Il fallait s'y attendre: l'occupation de la Ruhr devait déclencher une offensive redoublée de la propagande pangermaniste.

Impérialisme?.... Pourquoi?.... Il y aurait, certes, impérialisme si, sous les couverts d'une opération comme celle de la Ruhr, la France poursuivait des fins annexionnistes. Mais il n'en est rien. Quelques publiscistes ont pu préconiser une semblable politique, mais le gouvernement ne la fait pas sienne. Il y a quelques jours encore, à la Chambre, répondant à une question de M. Herriot, M. Poincaré déclarait catégoriquement: il est puéril, il est odieux de prêter à la France des buts d'annexion. Nous n'entendons pas nous approprier une seule parcelle du territoire allemand. Est-ce net?

Ce qui est vrai, c'est que la France ne se résigne pas à laisser sans solution l'angoissant problème de la paix qui, pour elle, comporte deux termes essentiels: réparations, sécurité. On peut discuter sur la valeur productive du "gage" la Ruhr, mais on ne saurait contester que le gouvernement français est allé à Essen avec cet unique objectif: chercher directement une solution au problème des réparations, puisque l'Allemagne ne décidait pas à la proposer elle-même de bonne grâce.

Reste la question de la sécurité. Ici non plus, qu'on en soit bien sur, la France ne poursuit pas des fins annexionnistes. Elle a toujours réprouvé avec horreur la politique d'un Bismark annexant l'Alsace-Lorraine. Elle l'a jugée déshonorante pour le pays qui la pratique. Elle la juge périlleuse aussi pour celui-là même qui s'en croit le bénéficiaire. C'est sa fierté, à elle de n'avoir jamais connu, dans ses assemblées parlementaires, de députés "protestataires". Elle sait que ce qu'un Etat peut gagner en étendue territoriale et en richesse matérielle par une telle politique, il le perd en unité morale, et qu'il va ainsi au-devant des pires catastrophes: l'Empire allemand en sait quelque chose.

Mais la France victime de l'agression monstrueuse de 1914, entend être prémunie contre le retour d'un pareil fléau. Un pacte de garantie avait été conclu, en ce sens en 1919, entre elle, l'Angleterre et les Etats-Unis, que la nonratification du traité de Versailles par l'Amérique a rendu inexécutoire. Cette sécurité dont il a besoin à laquelle elle a droit, il faut donc la lui donner par d'autres moyens.

Généreuse et idéaliste, la France n'oublie pas, d'ailleurs, que la vraie et décisive sécurité, elle l'obtiendra, dans l'avenir, d'un sincère désarmement moral entre les deux nations. Ce désarmement moral si chaleureusement recommandé par les Papes. Elle aspire de toute son âme à cette ère de paix, de réconciliation, de fraternité chrétienne. Mais en attendant elle veut vivre sans être sous la menace constante d'une nouvelle guerre....

Voilà tout ce qu'elle demande. Encore une fois, est-ce là de l'impérialisme?....

LE JAPON ET LA PAPAUTE

Il y a quelques semaines, une nouvelle provenant de Tokio annonçait que le gouvernement japonais avait alloué une certaine somme pour l'institution d'une légation japonaise près du Vatican. Or, d'après une dépêche parvenue à Rome, ces jours-ci, on apprend que cette nouvelle était des plus exactes, mais que, malheureusement, la commission parlementaire, n'ayant pas approuvé la proposition du gouvernement japonais, a fait échouer l'affaire. Le seul fait que le gouvernement de Tokio ait manifesté l'intention d'établir une légation auprès du pape constitue un fait de très haute importance, qui prouve encore une fois de quel ascendant jouit la papauté dans le monde et même auprès des gouvernements ne professant pas la religion catholique.

Depuis longtemps, le Japon a fait preuve de dispositions amicales à l'égard de la papauté. En 1905, le pape Pie X avait envoyé à Tokio une mission extraordinaire pour annoncer au Mikado son avènement au pontificat. La mission présidée par le cardinal O'Connell reçut l'accueil le plus flatteur. Au lendemain de la guerre, le gouvernement japonais ayant eu à causer avec le Saint-Siège à propos de la question des îles Carolines et Marshall où il s'agissait de remplacer des missionnaires allemands par des religieux appartenant à d'autres nationalités, le gouvernement nippon avait envoyé à Rome en mission spéciale, l'ancien attaché naval à l'Ambassade japonaise près le Quirinal, qui appartenait à la religion catholique. On n'a pas oublié aussi que lorsque le prince Hiro-Hito vint à Rome, il y a deux ans, il se rendit officiellement au Vatican où il fut reçu en audience solennelle par le pape Benoit XV. L'entrevue entre les deux souverains, empreinte de la plus grande cordialité, avait suscité bien des commentaires. Et lorsque le délégué apostolique à Tokio, Mgr Giannini, se rendit à la Cour, l'envoyé du Pape qui avait une lettre autographe de Benoit XV pour le Mikado, fut reçu avec les plus grands honneurs par les autorités. La réception avait revêtu un tel éclat que les attentions du gouvernement japonais à l'égard du délégué apostolique n'avaient point passé inaperçues dans bien des milieux.

Or, il n'y a pas le moindre doute que, malgré le refus de la commission parlementaire au sujet de l'institution d'une délégation japonaise à Rome, ce qui a échoué aujourd'hui se réalisera peut-être dans un avenir très proche. D'autant plus que le gouvernement de Tokio suit avec la plus vive attention la grande et bienfaisante activité du Vatican en Orient où sa politique vient d'obtenir un succès récent par l'envoi d'un délégué apostolique à Pékin qui a été accueilli avec les plus grands honneurs par toutes les autorités locales et consulaires. C'est pourquoi il n'y a pas lieu d'exagérer la portée de ce petit incident. Si les ennemis de la papauté rient aujourd'hui, ils seront peut-être moins contents demain, car ils ignorent que la Papauté est patiente et qu'elle peut attendre, sachant qu'elle a pour elle l'avenir qui l'aide à triompher de tout.

("Les Nouvelles Religieuses")

CROISADE CONTRE LES SOVIETS

Une lettre du cardinal Mercier — Pour balayer la barbarie et sauvegarder la civilisation — La Ligue des Nations — Guerre et bolchévisme

Dans une lettre qu'il vient d'écrire au "Columbia", la revue officielle des Chevaliers de Colomb, S. Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines et Primat de Belgique, suggère que la Ligue des Nations entreprenne une croisade internationale contre les Soviets de Russie afin de balayer la barbarie et sauvegarder la civilisation.

"Dans quatre ans," dit le prélat, "la guerre mondiale a moissonné, je crois, dix millions de vies humaines. Dans un espace de temps pas beaucoup plus considérable, le socialisme bolchévisme a sacrifié de vingt à trente millions de vies.

"Il ne m'appartient pas de suggérer les moyens à prendre pour désarmer les Rouges et pour recruter la légion d'honneur qui entreprendra cette tâche magnifique de pacifier la Russie, et je pense que si une telle suggestion arrivait aux oreilles des chefs militaires et civils, plusieurs d'entre eux la trouveraient inopportune et pas du tout stratégique.

"Assurément, il est très beau d'assembler dans une convention pacifique les délégués des nations et d'étudier les moyens d'empêcher et même de les supprimer éventuellement. Mais tout en se souciant des possibilités de l'avenir, ne serait-il pas sage de s'occuper de la réalité du présent? Est-ce que la ligue des Nations ne s'assurerait pas d'un seul coup la confiance mondiale si elle réussissait à inaugurer une croisade internationale contre la barbarie des Soviets, pour sauvegarder notre vieille civilisation?

"La guerre a épuisé les finances et peut-être aussi les réserves d'énergie des grandes nations de l'Europe et du nouveau monde, car autrement on ne pourrait comprendre que notre héroïque Belgique, la France, la Pologne, l'Italie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique puissent regarder sans une explosion d'indignation et d'action l'immolation de leurs généreux alliés d'hier, et laisser des troupeaux de brigands conduits par une bande internationale expérimenter dans le sang, le pillage et le sacrifice leur sombre rêve de communisme et l'imposer au monde, par le canon et le fusil, puis menacer la Pologne et la Roumanie demain, et après-demain peut-être toute la civilisation européenne.

$1,800,000 POUR L'IMMIGRATION

Le crédit si contesté est enfin voté aux Communes—Plus de publicité que jamais en faveur de l'immigration aux Etats-Unis et en Angleterre

Ottawa, 24. — Les crédits de l'immigration étaient de nouveau à l'ordre du jour, hier après-midi aux Communes.

L'hon. M. Charles Stewart demande un crédit de $1,850,000 pour l'immigration. Son ministère veut faire cette année une propagande plus grande que l'an dernier. On dépensera en Angleterre $303,000 au lieu de $77,000, et aux Etats-Unis $372,000 au lieu de $245,000. La propagande cinématographique coûtera $20,000.

Le ministre donne de nouveaux renseignements sur la société "Canada Colonisation." Cette société a un budget mensuel de $15,000. Son gérant général reçoit un salaire mensuel de $1,000; son secrétaire, $175; le gérant du bureau, $250; le gérant des ventes, $416; et un autre officier $291. Sur les ventes de terre la société reçoit 10 pour cent de commission dont 5 pour cent pour l'agent aux Etats-Unis, l'agent local, 2 1-2 pour cent de même que la société.

M. E.-J. McMurray, député libéral de Winnipeg, parle de l'importance de l'immigration pour l'ouest au point de vue de l'agriculture et du développement des ressources naturelles. Il ajoute que les terres situées le long du réseau national sont supérieures à celles situées le long du Pacifique Canadien. Il dit encore que les Ukrainiens et les Allemands qui sont venus s'établir au Canada avant la guerre font d'excellents citoyens. Les Menonnites, qui ont quitté le pays pour aller s'établir aux Etats-Unis, ont été victimes d'une politique de bigoterie. On leur avait fait des promesses en matière d'éducation que l'on a par la suite oubliées. M. McMurray critique ensuite les progressistes qui font une campagne de dénigrement contre l'Ouest Canadien, leurs plaintes continuelles empêchent les étrangers de venir s'établir au pays. Il y a 36 ans les difficultés dans l'Ouest étaient beaucoup plus grandes qu'aujourd'hui. Aujourd'hui les cultivateurs de l'Ouest sont aussi prospères que n'importe quel autre citoyen.

M. McMurray admet que le travail organisé est l'élément le plus opposé à l'immigrant. Il devrait tenir compte cependant que c'est pendant que les immigrés arrivaient en grand nombre au pays que l'ouvrier était le plus prospère. Il dit aussi que l'instruction est la cause du dépeuplement fasse lui-même de la colonisation dans la région plement des campagnes. Il suggère enfin que le gouvernement des chemins de fer Nationaux.

L'Immigration Orientale

J. McQuarrie, député conservateur de la Colombie Anglaise, parle de l'immigration orientale. Il dit qu'il a déplu au consul général de Chine en traitant cette question. Il fait lecture de la correspondance qu'il a échangée avec lui à ce sujet. Le consul du Japon s'est aussi plaint. Les Japonais, en Colombie Anglaise, réclament tous les privilèges des blancs sous prétexte qu'ils sont naturalisés.

A la suite des remarques de ce dernier, l'hon. James Murdock propose de réduire l'item de $50,000. Cette proposition fut acceptée et le crédit au lieu d'être $1,850,000 est de $1,800,000 est enfin adopté.

Le ministre fait adopter avant la fin de la séance $12,000 pour la mission Belcher $332,325 pour la liste civile de son ministère et $23,000 pour l'édifice de l'immigration à St-Jean, N. B.

Aujourd'hui la Chambre étudiera la traité commercial franco-canadien.

L'Hon. M. Crerar.

L'hon. T.-A. Crerar, l'ex-chef progressiste, a assisté, hier à la première séance de cette session. Il est arrivé dans la capitale pour prendre part au débat sur le budget.

2,500,000 AUTOS ONT ETE FABRIQUES

Les manufacturiers croient que la production augmentera de 26 pour cent cette année.

Détroit, 23. — William Stocking, statisticien de la Chambre de Commerce de Détroit, prédit que la production d'automobile en 1923 sera 25 pour cent plus considérable que celle de l'an dernier.

En 1922, on a manufacturé 2,550,000 automobiles dont 1,550,000 ou 60 pour cent à Détroit même. La fabrication des automobiles à Détroit ne date que d'un quart de siècle. En 1899, la Olds Motor Company était incorporée au mois de septembre. La Cadillac Motor Car Co., obtenait son incorporation le 23 novembre 1901.

En juin, 1903, la Ford Motor Co., faisait son apparition, avec un capital de $150,000. En 1904, treize autres compagnies étaient formées, mais leurs opérations consistaient dans l'assemblage des pièces d'automobiles où la fabrication de certaines parties d'auto. En 1909, il y avait déjà 68 fabriques d'autos, employant 17,437 ouvriers et produisant une valeur de $59,536,000.

Au cours des dix années subséquentes, la progression fut considérable. En 1919, il y avait 196 compagnies intéressées dans la fabrication et le commerce des autos ou des accessoires, 163,000 employés travaillaient pour ces compagnies à Détroit.

Parmi ces compagnies, la Ford Motor Company a progressé très rapidement. En 1909, elle avait produit, 10,667 automobiles; en 1919, elle en produisait 790,954. En 1920, elle mettait plus d'un million d'autos en circulation. Cette compagnie paie plus de 50,000 hommes. Si on alignait tous les autos produits en 1920, mettant une distance de 40 pieds entre chaque, on aurait une suite continue de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique.

$100,000 PAR JOUR

Chicago, 23.—Suivant les chiffres publiés ici, les compagnies de mise en conserves aux Etats-Unis paient $100,000 par jour pour l'achat des animaux dont elles ont besoin.

Les chiffres démontrent que cette cargaison de 2,000 chars pèse 60,000,000 livres; c'est une cargaison de tous les jours.

Un fait remarquable dans cette industrie c'est que la plupart des opérations se font de vive voix. Ainsi des commerçants d'animaux vont acheter 1,000 ou plus de têtes de bétails, ce qui représente environ $100,000, et il ne feront signer aucun papier.

Si on ajoutait au montant d'achat les autres dépenses quotidiennes encourues par les compagnies de conserves, on arriverait à la somme de $2,000,000 de plus que le montant cité plus haut.

DISCOURS DE MGR BELIVEAU AU CONGRES D'OTTAWA

Sa Grandeur Mgr Béliveau assistait, la semaine dernière, au congrès de l'Association d'Education. Il a prononcé, à cette occasion, l'allocution suivante, dont nous sommes heureux de donner le texte. De l'aveu des représentants de la presse de l'Est à ce congrès, la parole de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a produit une profonde impression:

Monsieur le président,

Je tiens à rappeler, en commençant, le souvenir de deux grands disparus: celui de Mgr Latulipe, évêque d'Haileybury, et celui de M. le sénateur Landry, président de l'Association d'Education des Canadiens français de l'Ontario. C'est par un prodige d'énergie que M. le sénateur Landry présida notre dernier congrès. Il était déjà dans l'étreinte de la mort. Il fallait une volonté comme la sienne pour ne pas céder à la fatigue et à la douleur. Les dernières années de sa vie furent entièrement consacrées à la cause des Canadiens français d'Ontario. Il sacrifia, sans hésiter, les honneurs politiques à l'honneur de servir cette cause, et son geste, incompris de ceux qui ne savent pas s'élever jusqu'à cette hauteur, n'en fut pas moins un geste sauveur.

Mgr d'Haileybury, dont la santé laissait à désirer, entrevoyait la lutte à la lumière de l'éternité. Ce n'est pas sans une profonde émotion que je relisais, ces jours derniers, son beau discours de 1919. Il nous a laissé l'un des plus pratiques programmes d'action qu'il soit possible de concevoir. Il y a mis tout son coeur d'évêque, toute sa foi de patriote et l'expérience de plusieurs années d'épiscopat sur cette terre ontarienne.

"Restez fidèles à ce programme, disait-il, à la fin de son allocution, et vous vivrez, vous vous multiplierez comme les étoiles qu'Abraham vit, un soir, au ciel d'orient.

"C'est dans cette espérance que nous qui vieillissons, voyons se lever les jeunes générations qui se souviendront de nos luttes et recevront de nos mains défaillantes le drapeau qui ne meurt pas. Nous chanterons alors notre "Nunc dimittis", car nos yeux aussi auront vu le salut du Seigneur."

Dieu est venu le prendre avant qu'il ait pu entonner l'hymne de la délivrance. C'est par un calvaire qu'il a terminé son rude chemin de croix, mais, tous les calvaires sont libérateurs. Celui du divin Maître a rendu la liberté au monde; ceux de ses serviteurs ne peuvent pas être sans efficacité. Le regretté défunt a senti dans son corps les souffrances d'une longue et douloureuse maladie; son âme si loyale et si droite a souffert du traitement injuste dont les siens sont victimes sur cette terre ontarienne. Il a donné, sans compter, une vie que je trouve admirable.

Aidés de la protection céleste des champions disparus et forts de leur idéal nous continuerons la lutte jusqu'au jour où l'égalité des citoyens, garantie par les traités, ne sera pas lettre morte, mais un fait reconnu. Nous étions avec vous en 1919, et dussions-nous venir du pôle nord pour vous donner en paroles et en actes la preuve que nous sommes avec vous, nous le ferons jusqu'au jour du triomphe. Si Dieu nous rappelle à Lui sans nous avoir donné cette consolation, nous partirons après avoir fait quelques efforts en faveur de ceux qui les méritent à tant de titres.

Nous ne voulons pas être d'importuns trouble-fête, mais notre fierté autant que notre sécurité nous défendent d'accepter une législation obscure dans sa rédaction, a-t-on observé en haut lieu, mais très claire dans l'esprit de ceux qui en furent les auteurs. Elle vise la dénationalisation de nos enfants. C'est une injure à notre fierté. Elle menace de plus notre sécurité, car l'ambiance protestante de ce pays est un fait qu'il serait dangereux d'oublier.

Benoit XV a écrit dans un document célèbre que c'est notre droit de nous efforcer d'obtenir de plus amples concessions et les mutations que nous souhaitons. Nous sommes ici de nouveau réunis pour considérer le chemin parcouru, voir ce qui reste à faire et prendre les mesures nécessaires pour l'avenir.

Le fameux règlement XVII est encore sur les statuts de la province d'Ontario; disons avec regret que ce n'est pas à sa gloire. Il y a quelques années, nous étions seuls à en proclamer l'immense danger et la suprême injustice; depuis quelque temps, nous constatons, avec plaisir, que d'autres pensent comme nous. Notre président actuel est loin d'être étranger à cet heureux changement. Il a dépensé ses forces à un travail ardu, et s'il n'est pas douteux que sa santé en a

(A suivre en page 2)

DISCOURS DE MGR BELIVEAU AU CONGRES D'OTTAWA

(Suite de la page 1)

souffert, il est moins douteux que notre cause y a gagné. Brandon de discorde, tel était l'aimable qualificatif qu'on décernait, il n'y a pas tant d'années, à l'hon. sénateur Belcourt; aujourd'hui on l'appelle un grand Canadien. Les premiers se sont trompés, mais, soit dit sans flatterie, nous croyons que les seconds ont raison.

Plusieurs de ceux qui n'ont pas notre foi et ne parlent pas notre langue trouvent maintenant que le règlement XVII est une mesure d'injustice indigne d'une grande province; ils proclament librement que son application ne peut être que nuisible aux enfants qui auraient la mauvaise fortune de la subir.

Nous sommes loin déjà des jours de 1919. Sans l'Association d'Education, ce travail ne serait pas fait. Il est juste que ces choses soient dites, et il m'est infiniment agréable d'être venu de 1,200 milles pour unir ma voix à celles qui proclament aujourd'hui la bienfaisance d'efforts qui ne furent pas toujours appréciés à leur juste valeur. Ce n'est pas encore le plein jour de la justice; c'est plus que l'aurore de celui de la liberté.

Mgr d'Haileybury voyait juste lors qu'il disait en 1919: "Mais, dira quelqu'un: qu'a-t-on gagné par la résistance? Frères, vous avez gagné votre langue. Si vous vous étiez croisé les bras, si vous eussiez consenti à la tentation d'essayer le regime qu'on vous présentait, si, par des considérations d'argent ou de faveurs gouvernementales vous eussiez cédé, la cause sacrée du français serait perdue depuis longtemps."

Et un peu plus loin:

"Oh! qu'il fait bon espérer, surtout quand l'espérance s'appuie sur la justice, surtout quand le pape nous dit que nos espérances sont légitimes."

C'est sous la bienfaisante influence de cette parole que je veux vous laisser. Un mot encore, et j'ai fini.

Vos frères du Manitoba ont ici leur représentant officiel, il ne m'en voudra pas si j'unis ma voix à la sienne pour vous dire notre admiration et notre reconnaissance.

Nous savons un peu ce qu'il en coûte pour tenir contre certains courants. L'enthousiasme d'un jour est facile, mais la résistance qui doit durer vingt ans, trente ans et même plus est une tout autre chose. Vous avez su tenir et vous êtes décidés de continuer; c'est pour cela que vos frères de là-bas vous admirent. Nous vous sommes de plus reconnaissants car, ce qui est gagné pour vous, est un avantage pour nous. Quand le soleil de la justice et de la liberté sera levé sur la terre ontarienne nous en verrons l'aurore au Manitoba. Entre temps, nous sommes dans la nuit. Mais, dans cette nuit, tous ne dorment pas. Il y a des postes de faction où veillent des sentinelles; notre Association d'Education est au nombre des plus vaillantes. Si l'on posait à ces sentinelles la question connue: "Custos quid de nocte"; "Sentinelle, que se passe-t-il à votre poste de garde?" elles répondraient en restant dans la vérité: "Nous trouvons la nuit bien longue, le froid nous transit parfois jusqu'au coeur, mais nous sommes au poste résolus d'y rester." Nous avons lieu de croire que nos positions tiendront encore longtemps.

Que maintenant la bénédiction du Ciel descende abondante sur vous et sur vos travaux, pour la gloire de Dieu, le bien de la patrie canadienne et la paix de tous.

Les animaux qui causent des accidents

Paris. — [illegible] humains.

[illegible] lampe à gaz, et trois personnes furent asphyxiées; dans une autre maison, un rat en grignotant une boîte d'allumettes, provoqua un incendie qui détruisit la maison. Ces deux accidents ont permis à un statisticien de relever tous les accidents qui depuis dix ans ont été causés par des animaux. L'an dernier, une toile d'araignée provoqua un court-circuit sur le pont tournant de Manchester, un tramway qui passait sur ce pont dérailla et plusieurs personnes furent tuées.

A Balmoral, un essaim d'abeilles qui s'était posé sur un disque, provoqua également un déraillement, le mécanicien n'ayant pu vu que la voie était obstruée.

LA PROHIBITION A ETE BATTUE

Farnham.—A une énorme majorité, la municipalité de Farnham s'est prononcée pour la loi Taschereau en votant l'établissement à Farnham d'un dépôt de liqueurs, la concession de permis pour la vente du vin et de la bière aux hôtels de la localité. Ce referendum a été tenu les 18, 19 et 20 avril et s'est terminé par une victoire pour les partisans de la loi des liqueurs. 483 votes ont été donnés, dont 437 en faveur du régime Taschereau. Les prohibitionnistes n'ont recueilli que 46 votes. La majorité des anti-prohibitionnistes a été de 391.

LES SOINS des PLANTES DE MAISON

(Notes des fermes expérimentales)

Les fenêtres exposées au sud sont généralement préférables à celles qui sont exposées à l'Ouest. Ces dernières ne reçoivent que peu de soleil pendant l'hiver et ce soleil est trop horizontal. Quant aux fenêtres tournées vers l'est on peut y mettre quelques plantes, elles sont même bonnes pour les palmiers, les fougères et toutes les espèces qui aiment l'ombre.

Lorsqu'il est difficile de se procurer un bon compost, on peut faire un mélange de [illegible] de [illegible] et de terreau frais de jardin; mais on fera mieux d'acheter un compost tout préparé chez un fleuriste si l'on n'a besoin que d'une petite quantité de terreau.

Il faudra faire tremper ou recurer les pots que l'on se propose d'employer, à moins qu'ils ne soient neufs. Evitez les pots trop gros; une petite plante poussant dans une grande quatité de terre n'enlève pas beaucoup d'eau par la transpiration.

Pour les plants de semis ou les boutures enracinées, on remplit les pots de la terre tamisée, non tassée. On fait un trou au centre avec le doigt et l'on y dépose la plante. On presse ensuite la terre en place et l'on arrose copieusement.

Avant de rempoter, enlever un quart de pouce ou plus du sol de surface pour faire disparaître toutes les mauvaises herbes ou la mousse. Mettez ensuite un demi pouce de compost au fond du pot, mettez la plante et ajoutez suffisamment de terre pour remplir l'espace. Le niveau du sol doit être de un demi pouce à un pouce au-dessous du bord du pot. Ne bouchez pas le trou au fond car il faut qu'il y ait un moyen d'égouttement. Lorsque les pots n'ont pas plus de quatre pouces de grosseur, il est inutile de recouvrir le trou. Pour des pots plus gros, on [illegible] deux [illegible] de pots cassés au fond et [illegible] de sphaigne [illegible]

[illegible]

[illegible] Enlevez [illegible] du sol de surface [illegible] aux racines et remplacez-le par un terreau riche contenant 25 pour cent d'os moulu.

Si le drainage est bon, il faut arroser les plants jusqu'à ce que l'eau passe à travers le fonds. Les arrosages trop fréquents sont souvent une cause d'insuccès. La croûte du terreau est tellement mouillée que l'air ne peut plus y pénétrer. Le terreau devient acide et l'eau ne peut plus pénétrer jusqu'aux racines de la plante, le seul endroit où elle puisse faire du bien.

L'air des habitations est généralement sec et c'est là une condition favorable au développement de l'araignée rouge. On peut atténuer la sécheresse de l'atmosphère en faisant évaporer de l'eau dans la chambre ou en arrosant les feuilles avec une seringue les jours où il fait soleil. On pourra éponger avec une solution de savon d'huile de [illegible] les plantes à feuilles épaisses, enfin on pourra donner un peu de ventilation les jours où il ne fait pas froid.

Pendant la nuit la température devrait être de 10 à 15 degrés plus [illegible]

[illegible]

Les [illegible] Enlevez-les [illegible] du sol [illegible] et le [illegible] température de 35 à 40 [illegible] lentement de [illegible] Servez-vous d'eau froide [illegible] pas la température dépasser ce point. L'emploi [illegible] abîmera les plantes probablement plus que si on les [illegible] se dégeler elles-mêmes.

C'est surtout par la structure [illegible] que l'on voit [illegible] sont bonnes pour la maison. Celles qui ont des feuilles [illegible] et une petite surface [illegible] par une température sèche; celles qui [illegible] petites [illegible] rapidement. Les plantes [illegible] qui ont des tiges [illegible] sont les moins ornementales. Toutes les plantes ont besoin de repos, mais il faut choisir de préférence pour la maison celles qui se reposent pendant l'été, notamment les bégonias, abutilons, callas, cyclamen, géraniums, héliotrope et primevères de Chine; ainsi que les bulbes suivantes: jacinthes, tulipes, narcisses, etc.

Jas. McKee,

Spécialiste en serre, Ferme expérimentale centrale.

Les souverains Italiens et Angleterre

Rome. — On annonce que la visite que le roi et la reine d'Angleterre feront bientôt au roi et à la reine d'Italie, à Rome, leur sera rendue par les souverains italiens vraisemblablement vers la mi-octobre 1923.

Le duc d'York, Gouverneur

Londres. — Dans son édition [illegible] le Daily Mail déclare que le Duc de York, deuxième fils de Sa Majesté George V, va être nommé gouverneur-général de l'un des dominions britanniques d'outre-mer dans un avenir rapproché. Le journal ne dit pas cependant [illegible] Dominion le fils du roi sera appelé à représenter la couronne britannique. Cette nouvelle intéresse beaucoup le public anglais.

TERRE A VENDRE

400 acres de terre de choix près de Notre-Dame de Lourdes, dans un district français 300 acres en culture, 50 acres en bois; très bonne terre pour la culture du grain. Bâtisses en très bon état. Une grande maison d'habitation, une nouvelle grange de 28 x 40. Quatre graineries et garage. Le tout est offert pour les trente jours qui suivent à $34.00 l'acre. Le propriétaire doit s'en aller dans un climat plus chaud.

S'adresser à: R. C. PARSONS, Treherne, Manitoba.

LES FAMILLES NOMBREUSES ONT DONNE A L'EGLISE LES PLUS GRANDS SAINTS

Paris.—Un écrivain catholique, M. Henri Reverdy a publié récemment une intéressante étude sur les familles de quelques grands saints. Cette étude montre que Saint Bernard était le troisième d'une famille de sept enfants; Saint Thomas d'Aquin, le sixième enfant; Saint Vincent Ferrier appartenait à une famille de huit enfants; le Bienheureux Bernardin de Feltre descendait d'une famille de dix enfants; Sainte Thérèse avait onze frères et soeurs; Saint Vincent de Paul, 5 enfants; Saint Jean Berchmans, 5 enfants; le Bienheureux Jean Eudes, 7 enfants; Saint Louis, 8enfants; Sainte Marguerite-Marie, 7 enfants; Saint Jean-Baptiste de la Salle, 10 enfants; Saint Alphonse de Liguori, 7 enfants; le Bienheureux Catterini Labouré, 11 enfants; la Vénérable Bernadette Soubirous, 8 enfants.

"Les records, dit M. Reverdy, si nous pouvons nous servir de cette expression, sont détenus par les familles de Saint Ignace de Loyola, 13 enfants; Saint Benoit Labre, 15 enfants; Saint Paul de la Croix, 16 enfants; Saint François de Borgia, 17 enfants; Sainte Catherine de Sienne, 22 enfants.

"Parmi les Saints mariés, nous trouvons, aussi Sainte Félicité avec 7 enfants; Saint Louis, 11 enfants; Saint François de Borgia, 8 enfants; le Bienheureux Lestonnac, 7 enfants; la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, 6 enfants; Sainte Jeanne de Chantal, 6 enfants."

NOUVEAUX ACADEMICIENS

Paris, 21.—Deux nouveaux littérateurs ont été élus jeudi à l'Académie Française. Ce sont M. l'abbé Henri Bremond, historien religieux, qui remplace Mgr Duchesne, et M. Charles Jonnart, ambassadeur au Vatican, qui succède à l'ancien président, Paul Deschanel.

Trois candidats briguaient les suffrages pour le siège du poète Jean Aicard. C'était l'historien Louis Madelin, le romancier Abel Hermand et le dramaturge Portoriche. Au sixième scrutin Madelin et Hermand obtinrent 14 voix chacun et Portoriche, deux. L'élection fu remise.

Il est à remarquer que le concurrent malheureux de M. Jonnart au siège de M. Paul Deschanel était M. Charles Maurras.

MARECHAL DE POLOGNE

Varsovie. — Lorsque le maréchal Foch viendra en Pologne au commencement de mai, il sera nommé "maréchal de Pologne" par décret du président Wojciechowski, sur l'initiative du cabinet. **Le ministre de la guerre ira à la rencontre du maréchal à la frontière de Tchéco-Slovaquie et lui remettra les insignes de sa nouvelle dignité afin qu'il fasse son entrée dans le pays comme maréchal de Pologne.**

On lit dans la vie de saint Edmond (archevêque de Cantorbery) que, se promenant un jour avec quelques camarades au collège il s'était écarté pour élever son coeur à Dieu et pour se soustraire à quelques paroles imprudentes, un bel enfant se montra à lui: "Je vous salue, mon cher Edmond," lui dit-il. Et comme Edmond, interdit, ne répondait pas, le Sauveur ajouta: "Est-ce que vous ne me connaissez pas? C'est moi qui suis toujours, à côté de vous à école, et je vous accompagne partout où vous allez. Regardez plutôt mon nom sur mon visage. Edmond leva les yeux et lut ces mots: **"Jésus de Nazareth roi des Juifs"** écrit en caractères éclatants. "Gravez ce nom dans votre coeur, ajouta le divin Enfant, imprimez-le la nuit sur votre front il vous préservera de mort subite, ainsi que tous ceux qui feront de même."

* * *

Un incrédule faisait de vains efforts pour convaincre une dame qu'il n'y a pas de Dieu. Légèrement mortifié de sa résistance, l'incroyant dit: "Je n'aurais jamais cru que je fusse le seul ici à ne pas croire en Dieu" — "Mais, vous n'êtes pas seul, monsieur, répondit la maîtresse de maison. Mes chevaux, mon chien et mon chat ont aussi cet honneur: seulement ces pauvres bêtes ont l'esprit de ne pas s'en vanter......" Tête du monsieur!

FEU LE DR TASSE

M. le Dr Joseph Raoul Tassé, médecin de Saint-Boniface, est décédé à l'Hôpital de Prince-Albert jeudi soir le 19 avril, à la suite d'une pneumonie qui a duré trois jours.

Fils de M. Elie Tassé et de Marie Monchamp, il était né à Ottawa en 1880 et vint à Saint-Boniface à l'âge de trois ans avec son grand-père. Il était le neveu de l'honorable sénateur Joseph Tassé auteur des "Canadiens de l'Ouest". Il fit ses études primaires à l'Académie Provencher, alors dirigé par les Soeurs Grises. et ses études classiques au collège de Saint-Boniface, moins la dernière année qu'il fit au collège Sainte-Marie, à Montréal. Il fit ses études médicales à l'Université Laval de Montréal et ses études de chirurgie à New-York et à Paris.

Il pratiqua la médecine trois ans à St-André d'Argenteuil où, en 1904 il épousa Mlle Rosette Raymond. Il passa de là à Saint-Benoît, où il demeura deux ans, et alla s'établir à Ottawa. En 1914 il prit du service outre-mer en qualité de chirurgien major dans l'armée canadienne et fut décoré. Revenant au Canada en 1919, il vint se fixer à Saint-Boniface dans l'intérêt de sa santé et y pratiqua la médecine et la chirurgie. Cet hiver il fit des excursions pour le compte du gouvernement dans le nord du Manitoba. Il était rendu à Prince-Albert pour y voir Mgr Prud'homme et étudier le projet qu'il avait de s'établir à Debden, dans le voisinage de cette ville. C'est là que la mort l'attendait.

Son corps fut ramené à Saint-Boniface et ses funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale. M. l'abbé J.-A. Sabourin, chancelier de l'archevêché et compagnon de collège du défunt, a chanté son service, assisté de MM. les abbé Brunet et Lavoie comme diacre et sous-diacre.

Outre des talents professionnels estimés, le regretté défunt avait un talent littéraire et oratoire remarquable. Il eut surtout occasion de le faire valoir pendant son séjour à Ottawa. On n'a pas oublié dans notre ville l'éloquent discours qu'il prononça à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il y a deux ans.

Son épouse lui survit, ainsi que trois enfants: Louis, âgé de 17 ans et élève du collège, Evelyn et Charlotte, âgées respectivement de 15 et de 8 ans.

Nous offrons nos profondes condoléances à la famille éplorée.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Parties de cartes

La partie de cartes de jeudi dernier, chez les Forestiers Catholiques, a donné les résultats suivants:

Dames — Prix de cartes ($1.00) gagné par Mlle Denise Faucher, qui a fait 18 brasses sur 24.

Messieurs — Prix de cartes ($1.00) gagné par M. Ulric Phaneuf, qui a fait 15 brasses sur 24. M. Phaneuf a détaillé avec M. Zacharie Berriault.

Le premier prix de rafle ($1.00) a été remporté par M. Valmare Bourbonnière, qui a tiré 18. Le deuxième prix de rafle (50 sous) fut gagné par M. H. Gauthier, qui a tiré 5.

Le prix d'atout (50 sous) fut remporté par M. Chénier. Le résultat des atouts était 11 contre 13 en faveur des Français.

* * *

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Les résultats de la partie de dimanche dernier sont les suivants:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mme Valmare Bourbonnière (18 brasses sur 24). Mme Bourbonnière a détaillé avec Mlle L. Poisson. Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut remporté par Mme R.-E. Fulton (17 brasses sur 24). Mme Fulton a détaillé avec Mme C.-E. Horton et Mme Forrest.

Messieurs — Premier de cartes ($2) gagné par M. Mérilde Turgeon (18 brasses sur 24). M. Turgeon a détaillé avec M. J.-W. Normandeau. Le deurième prix de cartes ($1.00) fut gagné par M. E. Foster (16 brasses sur 24). M. Foster a détaillé avec MM. H. Lacroix, Olivier Levêque et Wilfrid Lévêque.

Le premier prix de rafle ($2.00) fut remporté par Mlle Blanche Lévêque, qui a tiré 17. Mlle Lévêque a détaillé avec Mme Arthur Gauthier. Le deuxième prix de rafle ($1.00) a été gagné par M. E. Chénier, qui a tiré 3.

Le prix d'atout ($1.00) — 11 atouts contre 13 atouts en faveur des Anglais — fut gagné par Mme Campbell.

Merci à vous tous qui nous encouragez et aurevoir à dimanche prochain.

Sept prix encore dimanche prochain.

Georges L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

LE RISQUE DU SPECULATEUR

En faisant interdire la spéculation sur le sucre, les Etats-Unis déterminent une baisse.

Washington. — Le gouvernement fédéral a pris une injonction à New-York, dernièrement, pour interdire la spéculation sur les livraisons futures de sucre.

Le bref du gouvernement a été rédigé sous la direction personnelle du procureur-général Daugherty, après consultation avec le président Harding. Il demande au tribunal d'interdire à la Bourse du café et du sucre de New-York de conclure des transaction sur le sucre, à moins que le vendeur n'ait en sa possession ou sous son contrôle un approvisionnement de sucre suffisant pour livrer la quantité stipulée dans le contrat de vente.

Le gouvernement se dit obligé de prendre cette mesure à cause d'une "orgie de spéculation" qui a fait monter le prix du sucre et gonfler le gousset des courtiers de $900,000 en février. Il allègue "conspiration pour restreindre l'industrie et le commerce" et assigne les membres de la Bourse et de la Chambre de compensation du café et du sucre, qui auront à répondre aux accusations portées contre eux.

New-York,—Les livraisons futures de sucre brut ont exécuté un plongeon de près de cinquante points à la Bourse du café et du sucre, dernièrement, à la nouvelle que le gouvernement avait requis les tribunaux d'interdire la spéculation su rles livraisons futures de sucre.

La débâcle commença dès que la nouvelle de l'injonction arriva. Les cours baissèrent de 30 à 70 points. Cet effondrement fut, cependant, suivi d'une reprise de 35 points.

Le sucre brut de Cuba, cependant s'est vendu à un record de hausse depuis 1920. Un courtier en a cheté 55,000 sacs à 6 cent-3-8 tous frais compris.

LA REVUE MODERNE

Edition d'Avril

La Revue Moderne d'avril nous arrive avec la plus jolie couverture que nous puissions admirer, et la petite marchande de violette, avec ses grands yeux purs et son air gentil, fera la conquête de tous les coeurs.

Le sommaire est des plus intéressants, et la direction nous offre une littérature aussi variée qu'instructive. Un critique sur la dernière oeuvre de Paul Morin, poète canadien, retient l'attention et une nouvelle de Jean-Charles Harvey décrit nos moeurs locales sous une couleur bien vivante. Un article de Madeleine rend hommage aux créateurs du mouvement de rapprochement entre Québec et l'Ontario et en marque une vive satisfaction. Les Echos sont captivants et la Revue des livres dénote que notre production littéraire va grandissant......

Dans un article intitulé "Exagération" nous trouvons des observation très-fines et très-justes. Un article sur M. Rodolphe Bédard nouvellement décoré par le pape donne des renseignements fort intéressants sur la Société des Artisans, dont M. Bédard est le président.

Des notes sur l'église de Vauvert sont aussi fort appréciables. Les pages féminines retiendront comme toujours l'attention des lectrices ainsi que des détails sur le concours de beauté dont le résultat, ne l'oublions pas sera publié dans l'édition de mai.

"Jacotte et son Cousin" est un roman exquis, et la IIIe partie de "Pierre et Thérèse" de Marcel Prévost continue de faire les délices des amis de la belle littérature.

On se demande quand les semences vont se faire.

— o —

La "Moderation League" a ouvert un comité dans le bloc Dubuc.

— o —

Les eaux dans la Rivière-Rouge montent toujours. Il fait toujours froid.